



BULLETIN MUNICIPAL

::: POUR NOUS JOINDRE

7, rue du Docteur Armand Roux
86190 LATILLE
Tél : 05 49 51 88 42
Fax : 05 49 54 66 79
Courriel : mairie-latille@wanadoo.fr
Site web : <http://mairielatille.fr>

::: EDITORIAL

Le 23 mars dernier, vous avez choisi de confier la gestion de votre commune à une équipe de femmes et d'hommes qui s'est engagée à porter et conduire des projets. Cette équipe s'est aussitôt mise au travail. Le 14 avril, lors du Conseil municipal, il leur a été confié la charge de siéger dans différentes commissions communales, de différents organismes ou comités locaux.

Je profite de ce bulletin pour vous remercier, au nom de l'équipe municipale, de nous avoir accordé votre confiance et espère vous retrouver lors des «rencontres de quartier» et/ou lors des séances de travail des commissions communales auxquelles vous pourrez être invités. Nous devons tous être acteurs de notre vie communale.

Je souhaite également rappeler que nous nous devons de respecter certaines obligations pour le bien vivre de chacun : respecter les limitations de vitesse, se stationner sur les espaces réservés à cet effet, ne pas déposer les déchets à côté des conteneurs...

Bien cordialement,

Benoît Dupont, Maire de Latillé.

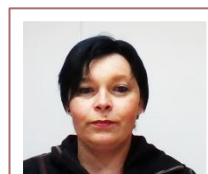
::: L'EQUIPE MUNICIPALE EN IMAGE



Benoît Dupont



Alexandre Garefier



Stéphanie Brunet



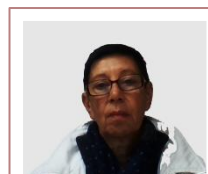
David Beaujouan



Jean François Michaud



Pascal Godard



Monique Augé



Frédérique Bourlaud



Simon Brie



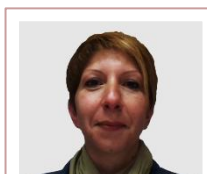
Michel Cacault



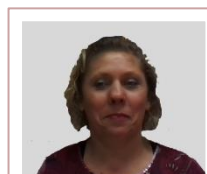
Mireille Dupuis



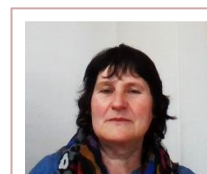
Nicole Jourdain



Nancy Lairet



Nathalie Petit



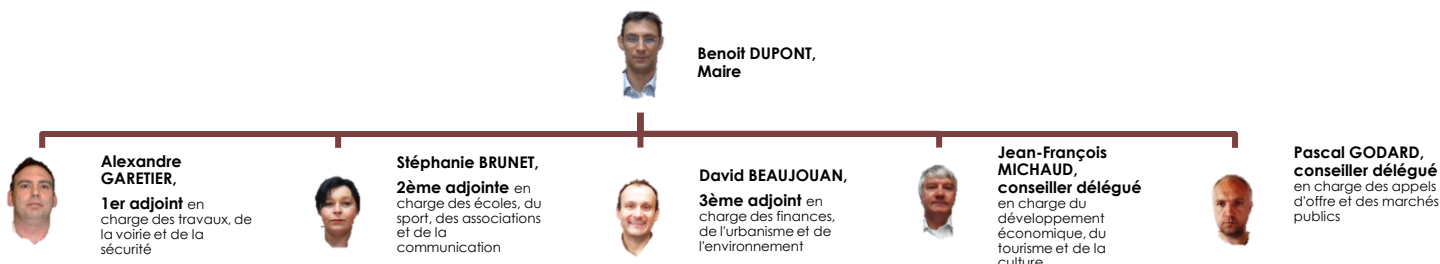
Monique Roy

::: NOS QUARTIERS, DES RENCONTRES

Comme promis lors de la campagne, nous allons inviter les quartiers à venir à notre rencontre.

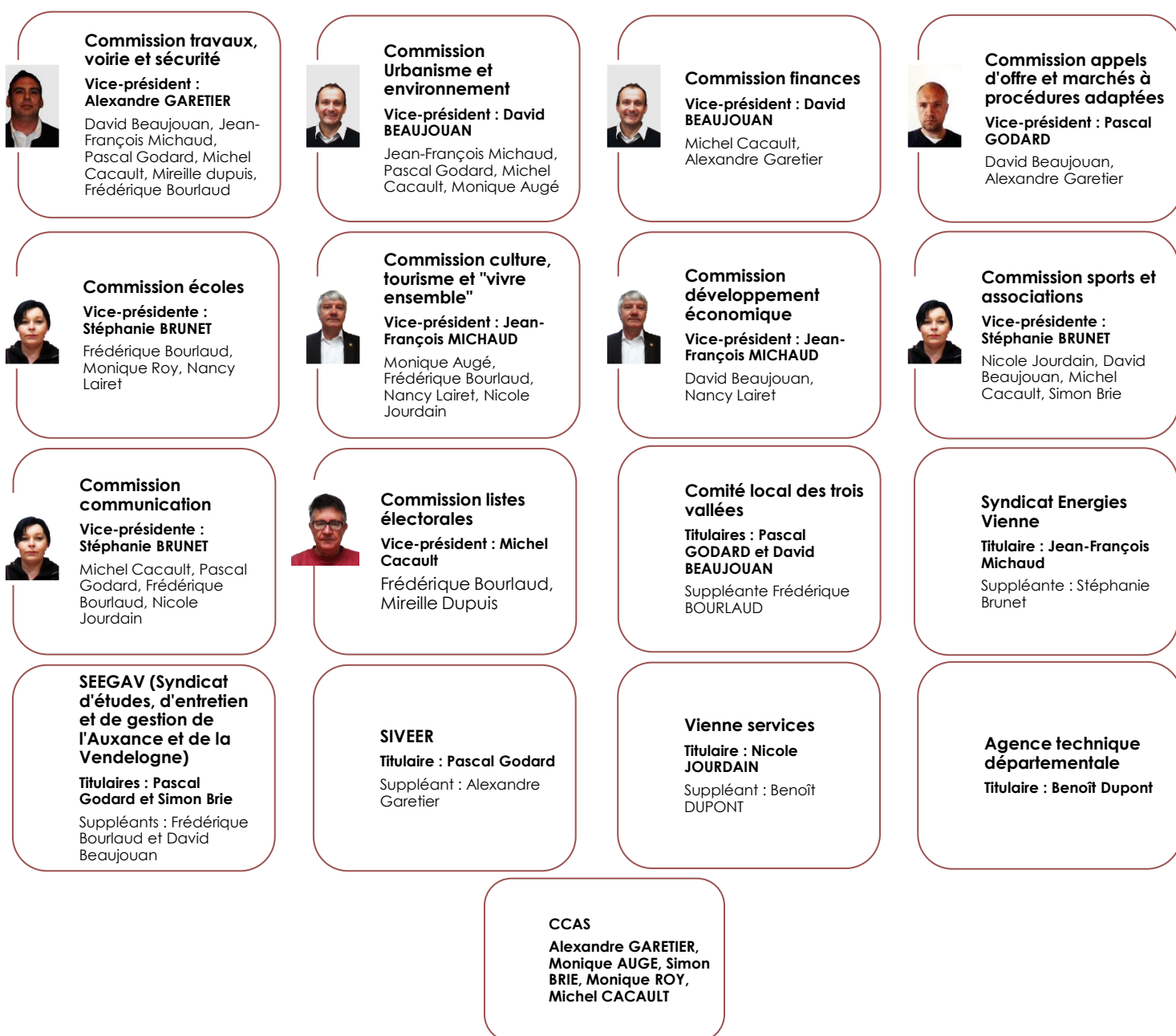
Vous pouvez retrouver en page 4 ou sur le site de la mairie, le découpage des quartiers dans le détail ainsi que les dates des rencontres.

::: L'EQUIPE MUNICIPALE, LES COMMISSIONS ET DELEGATIONS



Monique AUGÉ, Frédérique BOURLAUD, Simon BRIE, Michel CACAULT, Mireille DUPUIS, Nicole JOURDAIN, Nancy LAIRET, Nathalie PETIT, Monique ROY

Le maire de la commune est président des commissions municipales.



..: PARTICIPATION AUX COMMISSIONS MUNICIPALES

Votre avis nous intéresse. Vos compétences et connaissances sont les bienvenues.

Comme promis lors de la campagne électorale et annoncé en conseil municipal, nous vous invitons à vous faire connaître auprès du secrétariat de la mairie ou encore auprès des conseillers municipaux en charge des commissions afin de venir débattre et travailler avec nous lors des réunions de certaines commissions. Une fois votre candidature connue, vous serez conviés par les vice-présidents des commissions ou par son président afin de participer à ces réunions. Bien évidemment, vous le comprendrez, les places sont en nombre restreint pour des raisons pratiques. Toutes les demandes ne seront pas forcément satisfaites. Nous effectuerons dans la mesure du possible des roulements afin que votre avis soit entendu.

L'équipe municipale vous remercie par avance pour votre investissement.

..: DES PROJETS, DES INFOS, LES DOSSIERS EN COURS

- ✓ **L'**inspection académique a décidé de fermer une classe de maternelle dans notre école alors que la prévision des effectifs est de 60 enfants. Cela ferait donc 30 élèves par classe. Ça n'est pas acceptable ! L'équipe municipale se mobilise et soutient les parents pour le maintien de la troisième classe.
- ✓ **Le 6 mai**, nous avons convié et réuni les associations de notre territoire. La quasi-totalité de ces dernières était représentée. Cela démontre ainsi que le tissu associatif est très important pour notre commune. Une assemblée générale extraordinaire pour la renaissance d'un comité d'animation a eu lieu le 30 mai à 20h30 à la salle des fêtes. Ce sera dorénavant « Latillé Animations » comprenant une vingtaine de membres. Cette association a pour but de porter des actions festives sur la commune. Nous remercions tous les volontaires et souhaitons que leurs futures actions soient une réussite. Vous pouvez encore devenir membres ou bénévoles et si vous souhaitez plus d'informations, contactez la mairie.
- ✓ **Au cours de la fin de l'année 2014**, le SIVEER va effectuer une série de travaux sur notre commune afin de résoudre les problèmes d'accès à l'eau potable en mettant aux normes diverses conduites (élimination des dernières conduites au plomb).
- ✓ **La structure de jeu pour les enfants en face de la salle des fêtes** a été enlevée car elle présentait un danger pour les enfants. Elle sera remplacée dans les plus brefs délais.

..: LES PERMANENCES DES ELUS

Les mercredis de 14 heures à 16 heures dans la salle du Conseil. Les samedis de 10 heures à 12 heures dans la salle du conseil ou à la Mairie.

Vous pouvez également prendre rendez-vous avec vos élus en contactant le 05-49-51-88-42 ou par courriel à l'adresse mairie-latille@wanadoo.fr. Nous nous rendrons disponibles dans les plus brefs délais pour vous recevoir et répondre à vos attentes.

..: HORAIRES D'OUVERTURE DE LA MAIRIE

La mairie est ouverte du lundi au vendredi de 8h00 à 12h30 et de 13h30 à 17h00. La fermeture éventuelle des bureaux de la mairie est indiquée sur le site internet et sur la porte quelques jours auparavant.

::: LES QUARTIERS DANS LE DETAIL

Zone 1 – Le 12/09/2014 à 20h30	Zone 2 – Le 19/09/2014 à 20h30	Zone 3 – Le 26/09/2014 à 20h30	Zone 4 – Le 10/10/2014 à 20h30
Avenue de la plaine Avenue du Poitou Rue des Alizés Maury Rue du petit bourg Chemin des chênes Rue de l'église Rue des chênes Allée des sapins Impasse Bellevue Les Boissières Chemin des Durandons La Guillonnière La Nauraie Boisguillon Puy Hervé Impasse Henri Benoît Rue du château d'eau Moulin de Bois Guillon Gachet Les Gautelières Le Chaffault Chemin de la Juptière	Moulin de Pont Aubert La Jusie La Grolière Moulin neuf La Forêt Marot Le Breau sureau Rue de la butte Le Charpreau Les Bruères Avenue de la Rochelle La Raudière Chemin de cache grenouille Avenue des trois fontaines Chemin des rocs Les Gautelières Moulin de la loge La Chauvalière Sceaux Le petit sceaux La grande métairie Le lac noir Les grandes vallées La Gorière Avenue de la Gâtine La Gaubardière La Colinière	Le Goisbeau Impasse Redin Place du moulin à vent Rue du moulin à vent Rue de la Mauvetterie Rue du soleil levant Impasse du millénaire Rue du bardeau Rue Clémenceau Carrefour du bardeau Rue du calvaire La borne aux moines Rue de la borne aux moines La grange à Pasquier Le Bricou Chêne Morin LA Roberderie Le gui La petite Giborlière Rue du marché Avenue du bourg Allée du 8 mai Place du champ de foire Rue du docteur Roux	Rue de la planche à l'âne Moulin de la Chèze Rue de la République Rue de la Tourette Place Robert Gerbier Résidence du parc Rue de la verminette Résidence de la croix carrée Rue Pierre Abelin Rue de la Chèze Château de la Chèze La Chèze Les Cloux Rue du gymnase

Les réunions se dérouleront dans **la salle des fêtes**. Elles seront animées par M. le maire et ses conseillers.

::: A VOS AGENDAS

JUIN

Vendredi 13	Collectif Zone d'Appui Provisoire – Buffet 20h et Spectacle/présentation 20h30
Samedi 14	Pacifique football – Pétanque en nocturne
Vendredi 20	DSB – Don du sang
Vendredi 27	Fête des écoles
Samedi 28	Audition école de musique de fin d'année à 14h30 à la salle des fêtes

JUILLET

Jeudi 3	Jambon à la broche des Aînés Ruraux
Du 9 au 15	Pacifique tennis – Tournoi jeunes
Dimanche 13	Fête Nationale (Animation toute la journée, Bal des pompiers et feu d'artifice à 23h00)

AOÛT

Dimanche 31	Thé dansant des Aînés Ruraux
-------------	------------------------------

SEPTEMBRE

Mercredi 3	DSB – Don du sang
Jeudi 4	Retrouvailles des Aînés du Club de l'Amitié
Samedi 6	La courte échelle - Braderie

Samedi 6	Ecole de musique – Inscription à la salle des associations 14h
Lundi 22	Rentrée de l'école de musique
Samedi 27	FESTI86 - En matinée 15h
Dimanche 28	FESTI86 - En matinée 15h

OCTOBRE

Vendredi 3	Concours de Belote des Aînés du Club de l'Amitié
Samedi 4	FESTI86 – En matinée 16h
Samedi 11	AC-PG – Déjeuner dansant
Samedi 18	DSB – Soirée de gala
Dimanche 28	DSB - Loto

NOVEMBRE

Samedi 1	Pacifique Football - Soirée Dansante
Dimanche 16	Thé Dansant des Aînés Club de l'Amitié

DECEMBRE

Samedi 6	Latiyakolexions – Bourse et exposition
Dimanche 7	APE – Loto
Mardi 16	DSB – Don du Sang
Mercredi 17	Repas de Noël des Aînés Club de l'Amitié

Ces dates nous ont été communiquées par les nombreuses associations présentes lors de la réunion le 6 mai dernier. Si des dates ont été oubliées pour cette fin d'année, merci de les communiquer en mairie pour les insérer lors du prochain bulletin.

L'équipe municipale vous remercie, vous souhaite de bonnes vacances estivales et vous donne rendez-vous lors des réunions de quartier en septembre.

DERNIERE MINUTE... DERNIERE MINUTE...

Le conseil municipal a décidé à l'unanimité lors de la séance du 26 mai dernier de ne plus effectuer de travaux à la piscine et d'augmenter les tarifs pour les utilisateurs externes à Latillé.

Je comprends que cette décision puisse inquiéter un certain nombre d'entre vous. Dans un souci de transparence, je pense qu'il me faut vous apporter toutes les explications nécessaires quant au motif de cette décision.

Plusieurs raisons nous obligent à nous positionner de la sorte :

- Depuis de nombreuses années, le déficit de l'activité piscine est de plus de 40 000 € annuel. La commune de Latillé ne peut plus supporter seule une telle dépense. Sachant que la piscine est utilisée par l'ensemble des habitants de la communauté de communes, cette compétence doit impérativement être transférée. **Cela ne remet pas en cause, en l'état actuel, l'ouverture de la piscine.**
- Il avait également été demandé par la communauté de communes une étude pour la mise aux normes de la piscine afin d'accueillir les usagers dans de bonnes conditions et se mettre en conformité par rapport aux règles sanitaires. **Le coût de ces travaux est estimé à 250 000 € HT.** Si ces derniers ne sont pas réalisés rapidement, la piscine est exposée à une fermeture administrative. Encore une fois, Latillé n'est malheureusement pas en mesure de prendre en charge ces travaux.
- Notre souhait est de pérenniser la piscine sur la commune. Mais, il faut être réaliste. Aucun des travaux de modernisation, de gros entretien et de mise aux normes n'ayant été effectués ces dernières années, nous ne pouvons plus intervenir à notre niveau. L'unique solution pour sauvegarder la piscine est le transfert rapide à la communauté de commune. Sachez que je travaille actuellement sur ce sujet !

Par ce complément d'information, j'espère vous avoir donné des précisions fiables et nécessaires. **J'invite également toutes les personnes qui annoncent à tort une fermeture de la piscine, de bien se renseigner avant de diffuser des informations erronées !** L'ensemble des élus et moi-même restons disponibles pour répondre à vos interrogations.

Bien cordialement,

Benoît Dupont
Maire de Latillé

Mai 2014

Frelon asiatique

(Affichage en mairie)



Biologie:

Originaire du sud-est asiatique, le frelon à pattes jaunes se distingue du frelon européen (*Vespa crabro*) par sa taille et sa couleur. Il est plus petit, l'extrémité de ses pattes est jaune, son thorax est entièrement noir et son abdomen présente des segments bruns bordés d'une bande orangée.

Son nid est de forme sphérique à ovoïde et peut atteindre, au maximum, 80 cm de diamètre. Il est généralement accroché à des hauteurs importantes.

Il capture une grande diversité de proies pour nourrir ses larves, en très grande majorité des insectes. Les adultes consomment eux des liquides sucrés.

L'espèce est exclusivement diurne.

Les frelons sexués mâles et femelles se développent à l'automne.

Les femelles reproductrices de la nouvelle génération hivernent après l'accouplement.

Au printemps, la nouvelle reine fonde une nouvelle colonie.

La vieille reine meurt peu de temps avant l'essaimage des sexués.

Dès la fin de l'automne, les mâles et les ouvrières meurent.

En 2013 les conditions climatiques, froides et humides, ont limité la formation des nids de frelons dans notre département. Nous avons recensé moins de nids et de taille moyenne. Contrairement aux années 2010, 2011 et 2012, le sud du département a été moins touché par l'infestation, les nids ont été recensés majoritairement au nord de l'axe Poitiers Châtelleraut. A l'échelle régionale dans les départements littoraux où les températures sont généralement supérieures de 2 à 3 degrés, l'infestation a été nettement plus marquée.

Le climat anormalement doux de décembre à février pourrait être un facteur très favorable à la prolifération de cet insecte nuisible, mais on ne connaît pas l'impact réel de cet hiver très humide sur les nouvelles fondatrices qui se sont calfeutrées au chaud pendant cette période.

Il est donc difficile d'anticiper le risque de prolifération du frelon à pattes jaunes pour cette année. L'infestation de ce nouvel organisme nuisible fluctuera en fonction des conditions climatiques plus ou moins favorables.

Avec les beaux jours de ce printemps, **les fondatrices sont déjà sorties, elles s'apprentent à fonder les nids primaires dans les endroits abrités du vent et du froid**, et à partir de début juin, elles vont migrer en hauteur, principalement dans les arbres.

Contrairement à 2013, les fondatrices sont sorties tôt. Si les conditions climatiques douces persistent les nids seront de taille importante en fin d'année, donc plus visibles.

Surveiller pour mieux se protéger:

Il est important de détruire les nids primaires. On les trouve à partir du mois d'avril jusqu'à début juin, principalement sous les débords de toits et les fenêtres, dans les granges et les abris extérieurs, à l'abri du froid. Quand la colonie est constituée d'une cinquantaine d'ouvrières elle migre avec la reine à proximité du nid primaire dans les arbres pour consolider la colonie.

Donc, d'avril à juin, surveiller une fois par semaine les endroits abrités.

A partir du mois de juillet, surveiller les arbres et les haies de votre jardin.

Si vous avez découvert tardivement un nid primaire vide, renforcer votre surveillance et prévenez vos voisins. Le nid s'est installé à proximité du nid primaire.

Avant toute intervention d'élagage, de taille de haie, de déménagement d'un tas de bois..., recherchez la présence éventuelle d'un nid de frelon.

Si vous découvrez le nid, ne prenez pas le risque de le détruire vous-même, faites appel à un professionnel.

En cas de doute, et si vous souhaitez des renseignements la FDGDON 86 vous apportera les précisions nécessaires.

Merci de nous signaler les nids découverts sur votre commune.



Fédération Départementale des Groupements de Défense contre les Organismes Nuisibles de la Vienne

2137 Route de Chauvigny 86550 Mignaloux-Beauvoir

Tel: 05.49.62.98.40 / 06.79.73.80.58 mail: fdgdon86@fredonpc.fr